

ADMINISTRATION COMMUNALE

SITUATION AU 4 MAI 2020

OUVERTURE DU BUREAU

Se basant sur les directives des Autorités compétentes et les éléments connus à ce jour, la Municipalité décide la réouverture de son administration pour le lundi 4 mai, selon les horaires habituels.

MESURES PARTICULIERES :

- Entrée par la porte de la salle du Conseil.
- Pas d'accès direct au bureau.
- Une personne à la fois, attente dans le petit hall ou à l'extérieur.
- Désinfectant à disposition.

Pour toutes demandes particulières, le secrétaire reste disponible au
079 690 45 58

La Municipalité